

# FAQ sur les examens en présentiel (candidats du Québec seulement)

Dernière mise à jour : 29 septembre 2022

**L'information contenue dans le présent document pourrait être modifiée en fonction de l'évolution des directives en matière de santé publique et de sécurité.**

**Elle s'applique à tous les examens en présentiel tenus au Québec.**

## Prestation des examens

### 1. Comment les examens en présentiel se dérouleront-ils?

Les examens se tiendront en présentiel dans des centres d'examen ou dans les bureaux de l'Ordre et ils se dérouleront de la même manière que les examens tenus avant la pandémie.

## Protocoles de santé et de sécurité

### 2. Quelles mesures de santé et de sécurité seront mises en place lors des examens en présentiel?

Pour offrir à nos candidats et à notre personnel un environnement sûr pour les examens, nous suivrons les directives provinciales de santé publique et, dans bien des cas, nous les surpasserons.

Ces mesures pourraient être modifiées si de nouvelles ordonnances de santé publique sont émises ou si les centres examens fixent des exigences supplémentaires.

### 3. Vais-je devoir fournir une preuve de vaccination pour prendre part à un examen en présentiel?

Non. Vous n'êtes pas tenu de fournir une preuve de vaccination ou de résultat négatif à un test de dépistage de la COVID-19.

### 4. Vais-je devoir porter un masque en tout temps?

Bien que cela ne soit pas obligatoire, nous vous recommandons fortement de porter un masque en tout temps dans le centre d'examen, y compris pendant l'examen.

### 5. Puis-je apporter mon propre équipement de protection individuelle?

Vous avez le droit d'apporter votre propre masque et votre désinfectant pour les mains. Des masques jetables et du désinfectant seront également offerts au centre d'examen. Vous pourrez en faire la demande et les utiliser à votre discrétion.

### 6. Que dois-je faire si je souffre d'allergies saisonnières visibles ou d'un autre trouble dont les symptômes s'apparentent à ceux de la COVID-19?

Nous vous recommandons d'écrire à [examens@cpaquebec.ca](mailto:examens@cpaquebec.ca) le plus rapidement possible avant votre examen pour discuter de votre situation avec nous.

### 7. Que faire si je ne suis pas à l'aise de prendre part à un examen dans un lieu public comme un centre d'examen?

Si vous ne souhaitez pas prendre le risque de vous rendre dans un centre d'examen, vous pouvez attendre la tenue du prochain examen. Tous les abandons et les reports, le cas échéant, sont assujettis aux pénalités et aux politiques en vigueur.

### 8. Y aura-t-il des mesures pour empêcher les candidats qui obtiennent un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 de se présenter à un examen?

En tant que futurs professionnels, nous attendons des candidats qu'ils adoptent un comportement éthique et suivent les directives de santé publique s'ils obtiennent un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19, notamment en s'isolant jusqu'à ce que les symptômes aient disparu. Les candidats qui ne sont pas en mesure de se présenter à leur examen parce qu'ils ont obtenu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 doivent écrire à [examens@cpaquebec.ca](mailto:examens@cpaquebec.ca) pour connaître la marche à suivre.

## 9. Que dois-je faire si je tombe malade avant un examen?

Vous devez écrire à [examens@cpaquebec.ca](mailto:examens@cpaquebec.ca) pour discuter des options qui s'offrent à vous pour repousser ou reporter votre examen. Ne vous rendez pas dans un centre d'examen si vous présentez des symptômes de la COVID-19 ou si vous êtes malade.

## Comment s'inscrire à un examen en présentiel?

### 10. Est-il possible de faire un examen en ligne au lieu de me rendre dans un centre d'examen?

Non. Tous les candidats inscrits à un examen doivent se présenter en personne dans l'un des centres d'examen, ou dans les bureaux de l'Ordre le cas échéant.

### 11. Puis-je prendre part à un examen si je me trouve à l'extérieur du Canada?

Non, car vous devez vous présenter en personne dans l'un des lieux d'examen offerts.

### 12. Comment puis-je bénéficier d'un accommodement prévu par les lois sur les droits de la personne qui s'appliquent dans le cadre d'examens en présentiel?

La profession de CPA s'engage à respecter ses obligations en vertu des lois sur les droits de la personne qui s'appliquent dans le cadre de son administration des examens en présentiel. Les candidats qui ont besoin d'un accommodement en raison d'un handicap ou pour tout autre motif de distinction illicite sont priés de consulter le [site Web de CPA Canada](#). Toutes les demandes d'accommodement doivent être soumises au moins dix semaines avant la date de l'examen, mais nous vous recommandons d'en faire la demande le plus rapidement possible.

## À quoi s'attendre dans un centre d'examen en présentiel

### 13. À quoi dois-je m'attendre d'un examen en présentiel? Quel est l'horaire d'une journée d'examen?

Vous devrez arriver au moins une heure avant le début de votre examen. Dans certains grands centres, on pourrait vous demander d'arriver plus d'une heure avant votre examen afin de faciliter le processus d'inscription et d'attribution des places. Les heures d'arrivée pour chaque centre d'examen seront communiquées par courriel.

Nous suggérons aux candidats de ne pas prendre de rendez-vous et de ne pas voyager immédiatement avant ou après l'examen. Aucune nourriture ou boisson n'est offerte dans les centres d'examen.

Une place vous sera assignée et communiquée par courriel avant la tenue de l'examen. Ayez votre numéro de place en main à votre arrivée au centre d'examen. Vous devez suivre toutes les instructions des surveillants sur place. Une fois que vous aurez pris place, on vous remettra un cahier d'examen, un ordinateur portable, une calculatrice et des bouchons pour les oreilles.

## 14. Où puis-je trouver de l'information sur les règles qui s'appliquent à un examen en présentiel?

Tous les règlements d'examen sont accessibles sur le site Web de CPA Canada.

- [Examen final commun](#)
- [Examens du Programme de formation professionnelle CPA et du Programme postagrément en comptabilité publique](#)

CPA Canada et les organisations régionales ont volontairement établi des règlements très stricts pour les examens CPA dans le but de maintenir la structure et l'intégrité du processus d'examen ainsi que la confidentialité des questions d'examen. Tous les règlements doivent être respectés en tout temps avant, pendant et après l'examen. Vous devez prendre connaissance de ces règlements avant de vous présenter au centre d'examen.

## 15. Que se passe-t-il si je ne peux pas me présenter à mon examen en présentiel?

Le calendrier des examens à l'échelle nationale est établi par CPA Canada chaque année. Les dates des examens ne peuvent pas être déplacées, comme le précisent les [Politiques de formation harmonisées](#). Si vous n'êtes pas en mesure de vous présenter à votre examen, vous devez nous écrire à [examens@cpaquebec.ca](mailto:examens@cpaquebec.ca) pour connaître les options qui s'offrent à vous.

## 16. Combien de temps dure un examen en présentiel?

La durée varie en fonction du type d'examen. Généralement, un examen dure de quatre à cinq heures. Veuillez consulter les [plans d'examen](#) pour connaître la durée de l'examen concerné et en savoir plus sur le format de l'examen.

## 17. Que puis-je apporter au centre d'examen?

Tous les règlements d'examen, qui précisent notamment les objets autorisés, sont disponibles sur le site Web de CPA Canada.

- [Examen final commun](#)
- [Examens du Programme de formation professionnelle CPA et du Programme postagrément en comptabilité publique](#)

Les objets interdits apportés au centre d'examen seront confisqués sur place. CPA Canada et les organisations régionales ont volontairement établi des règlements très stricts pour les examens CPA dans le but de maintenir la structure et l'intégrité du processus d'examen ainsi que la confidentialité des questions d'examen. Tous les règlements doivent être respectés en tout temps avant, pendant et après l'examen. Vous devez prendre connaissance de ces règlements avant de vous présenter au centre d'examen.

## À quoi s'attendre lors de l'examen en présentiel

### 18. Le temps alloué pour chaque cas ou section de l'examen est-il surveillé ou contrôlé?

Le temps à consacrer à chaque section de l'examen est indiqué dans le plan d'examen. Ces indications sont fournies à titre indicatif seulement et il vous appartient de gérer votre temps. Les surveillants annonceront le début de l'examen pour tous les candidats en même temps et indiqueront le temps restant tout au long de l'examen, d'abord à chaque heure, puis lorsqu'il restera 30 minutes et 5 minutes.

### 19. Est-ce qu'une pause est prévue entre les cas ou sections de l'examen?

Non. Une fois l'examen commencé, il se poursuit sans interruption jusqu'à ce que le temps soit écoulé. Vous pouvez demander à utiliser les toilettes en levant la main et en informant un surveillant avant de quitter la salle d'examen. Le temps ne s'arrête pas lorsque vous quittez la salle d'examen.

### 20. Quels types de questions l'examen comprendra-t-il?

Selon l'examen, il pourrait y avoir une combinaison de questions à choix multiple (format objectif), de questions à réponse construite et de questions fondées sur une étude de cas. Veuillez consulter les [plans d'examen](#) pour en savoir plus sur le format d'évaluation d'un examen.

### 21. L'examen se fera-t-il à livre ouvert (c'est-à-dire avec accès aux notes et aux documents)?

Non. Vous n'aurez accès à aucun matériel au centre d'examen, outre l'ordinateur portable et les documents de référence fournis par la profession. Les objets interdits apportés au centre d'examen seront confisqués sur place.

### 22. Quel type d'ordinateur et quels logiciels seront utilisés pour les examens en présentiel?

Lors de l'examen, vous disposerez d'un ordinateur portable fourni par la profession. Chaque

ordinateur sera muni d'un clavier numérique intégré. La profession ne fournit pas de souris, mais vous pouvez apporter votre propre souris à fil; chaque ordinateur portable possède un nombre suffisant de ports USB pour que vous puissiez la connecter. Les souris sans fil ne sont pas autorisées.

Au centre d'examen, on vous remettra un ordinateur portable qui sera verrouillé afin de restreindre l'accès à tout sauf le logiciel d'examen et les documents de référence fournis, s'il y a lieu. Dans le logiciel, vous aurez accès à des fonctions de traitement de texte et de feuilles de calcul semblables à Word et Excel pour saisir vos réponses. Pour obtenir plus d'information sur le logiciel d'examen, consultez le [site Web de CPA Canada](#).

### 23. Puis-je apporter mon propre ordinateur portable pour passer l'examen?

Non, vous ne pouvez pas apporter votre propre ordinateur portable au centre d'examen. Tous les candidats recevront un ordinateur portable fourni par la profession sur lequel le logiciel d'examen aura été préchargé.

### 24. Puis-je utiliser un moniteur externe connecté à mon ordinateur portable au centre d'examen?

Tous les règlements d'examen, qui précisent notamment les objets autorisés, sont disponibles sur le site Web de CPA Canada.

- [Examen final commun](#)
- [Examens du Programme de formation professionnelle CPA et du Programme postagrément en comptabilité publique](#)

Tout objet interdit apporté au centre d'examen, comme un moniteur externe, sera confisqué sur place. CPA Canada et les organisations régionales ont volontairement établi des règlements très stricts pour les examens CPA dans le but de maintenir la structure et l'intégrité du processus d'examen ainsi que la confidentialité des questions d'examen. Tous les règlements doivent être respectés en tout temps avant, pendant et après l'examen. Vous devez prendre connaissance des règlements avant de vous présenter au centre d'examen.

### 25. Du soutien technique sera-t-il offert sur place?

Oui, la plupart des centres d'examen auront des surveillants des TI sur place pour régler les problèmes techniques qui pourraient survenir.

### 26. Les formules habituelles d'Excel seront-elles disponibles dans le logiciel d'examen?

Les formules habituelles seront disponibles dans le logiciel de feuilles de calcul. Toutefois, il y a quelques différences qui sont décrites dans le document [SecureClient : conseil et astuces](#). Assurez-vous de consulter sans faute ce document avant votre examen.

## 27. Les raccourcis clavier habituels de Word et Excel fonctionneront-ils lors de l'examen?

La plupart des raccourcis fonctionnent, sauf Alt+Tab. Toutefois, il y a quelques différences qui sont décrites dans le document [SecureClient : conseil et astuces](#). Assurez-vous de consulter sans faute ce document avant votre examen.

## 28. L'heure sera-t-elle affichée sur l'ordinateur?

Le logiciel d'examen ne permet pas de consulter l'heure, mais celle-ci sera affichée dans chaque centre d'examen à l'aide d'horloges numériques ou de projecteurs.